

LA GAZETTE DE CADICHON

N° 42 Bis - Hors Série N°3 - Mai 2021

Charbonnières d'Hier à Aujourd'hui - Groupe de Recherches Historiques

Les ASSURANCES FRANCAISES

CHARBONNIÈRES EN BONNE COMPAGNIE

A l'heure de l'arrivée des premiers apprenants sur le Campus Région du Numérique, le Groupe de Recherches Historiques de Charbonnières s'est penché sur le passé du site souvent dénommé « l'ancien site de la Région » qui les accueille désormais. Nous avons confié à notre adhérente Danièle Finance, qui a elle-même travaillé sur le site de la Combe dans les années 80, la tâche de nous faire revivre une période où les Charbonnois étaient assurés d'être en bonne compagnie...



A l'origine, un Président fondateur visionnaire

Remontons à l'été 1930...

Un entrepreneur audacieux, nommé Louis Michel, est déterminé à « secouer » cette vieille dame austère et monolithique que constitue l'Assurance.

✓ Louis Michel – PDG Fondateur

« Celui-là se trompe le moins qui a l'audace d'espérer le plus. »

En véritable précurseur, il décide de fonder sa propre compagnie d'assurances et de réassurances, dont il installe le siège social, dans le 2ème arrondissement de Lyon, rue Alphonse Fochier . Il n'hésite d'ailleurs pas à la nommer « Les Assurances Françaises » (ce que les Suisses de la compagnie de Saint-Gall « L'Helvétia » qui l'ont aidé à financer l'opération ont dû apprécier !).

Dès le début, Louis Michel n'a de cesse de conjuguer développement commercial et progrès social, innovation et communication. Il entraîne

dans son aventure nombre de professionnels de l'assurance, agents généraux répartis sur l'ensemble de l'Hexagone, ainsi que ses trois fils, Jacques, Alain et Yves (ndlr: Yves Michel dirigera par la suite la CFDP, Compagnie Française de Protection Juridique, créée par son père et toujours indépendante de nos jours).

« Les Assurances Françaises » se distinguent rapidement de la concurrence par leur innovation dans le développement des contrats. A leur actif, figurent l'une des premières Multirisque Habitation, une couverture Accidents Corporels spéciale Cheminots, des garanties pour les Cafés, Hôtels, Restaurants ou une assurance Cinéma à une époque où la plupart des compagnies étaient réticentes à assurer la perte des pellicules de films qui pouvaient s'enflammer facilement!

Quelques années plus tard, en 1948 et alors que l'assurance auto n'est pas encore obligatoire, Louis Michel mettra sur le marché et ce de manière pérenne, l'Assurance AUTO KILOMETRE, réservée aux véhicules parcourant moins de 9000 kilomètres par an, concept qui existe encore de nos jours (cf. page 7).

Ancien siège des « Assurances Françaises » avenue Foch à Lyon



A la fin de la guerre avec la reprise de la vie économique, la compagnie recherche des locaux plus vastes et transfère son siège avenue du Maréchal de Saxe, puis en 1947, à nouveau à l'étroit, dans un hôtel particulier du Second Empire avenue du Maréchal Foch dans le 6ème arrondissement de Lyon.

La « petite » compagnie se développe, décide d'exploiter une branche « Vie » et sa progression se poursuit à grands pas. Dès 1959, le siège de l'avenue du Maréchal Foch devient trop exigu à son tour et il faut envisager un déménagement. Louis Michel décide alors de faire l'acquisition d'un terrain de 11 hectares bordant la Nationale 7 à Charbonnières, permettant la construction d'un nouveau siège social, extensible en fonction des besoins.

Les années 60 : « Les Assurances Françaises » s'installent à Charbonnières

Louis Michel supervise, en collaboration avec son fils Jacques, directeur général adjoint, le chantier qui est mené par les architectes lyonnais Renaud & Verneret. En décembre 1965, le transfert du siège social devient effectif et les locaux sont officiellement inaugurés le 14 mai 1966, en présence du personnel et de tous les Agents Généraux. Malheureusement sans Louis Michel, décédé en 1965 et remplacé par Pierre Hédiard.

Les constructions se subdivisent en trois corps distincts :

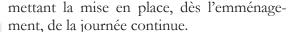
- Le bâtiment abritant la Direction, Direction Générale et la grande salle de réunion; (ndlr: sa réhabilitation est prévue dans le cadre d'une phase ultérieure de développement du Campus Région du Numérique).



- Le bâtiment administratif, légèrement en retrait de la Nationale 7, long de 115 mètres et au centre duquel est accolée la tour des Archives, afin de réduire les liaisons. Cette tour est le seul bâtiment de six niveaux, les autres n'en comprenant que trois au maximum « afin de respecter les règles de protection de ce site privilégié » selon Pierre Hédiard.

- Légèrement à l'écart, afin de symboliser une rupture avec les lieux de travail, « Le Club ». C'est le lieu de détente

et surtout le restaurant d'entreprise (dénommé l'Amphitryon par la suite), per-









Ses employés sont d'ailleurs rémunérés par les « Assurances Françaises ». Au Club(1), 300 personnes peuvent prendre leur repas simultanément.

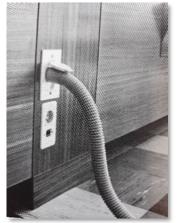
Enfin, quelques maisons situées en contre-bas, dans un premier temps réservées aux collaborateurs des Services de Sécurité, complètent cet environnement privilégié.

Une piscine sera construite par la suite pour le plus grand plaisir des employés et de leurs familles, qui pourront y accéder le week-end!

L'ensemble est conçu de manière à ce que « le Beau s'allie au Fonctionnel et que l'on puisse trouver dans un cadre agréable les plus grandes facilités de travail » disait Pierre Hédiard.

Même si certains pour sourire n'hésiteront pas à qualifier d'aquarium le bâtiment qui abrite la Direction, il faut reconnaître que la réalisation est impressionnante!

Soucieuse du bien-être de ses employés (300 environ), la compagnie met en place des cars de ramassage (jusqu'à quatre cars Philibert par jour) qui acheminent les employés de Lyon jusqu'à Charbonnières et retour.



De grandes baies vitrées laissent entrer la lumière et la nature à l'intérieur



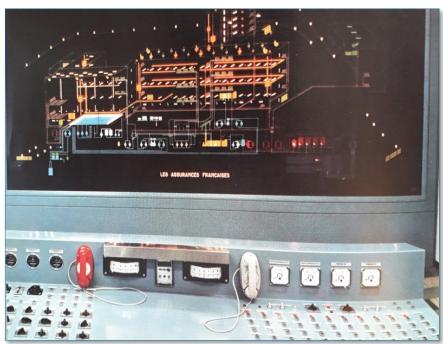
Par sécurité, chaque Directeur dispose à sa porte d'un sas avec digicode (dans l'assurance, charité bien ordonnée commence par soi-même!). Les bureaux de direction sont de dimension et d'organisation identiques, mais décorés différemment.

Dans le bâtiment administratif long de 115 mètres, seuls les poteaux renfermant les canalisations sont fixes. Toutes les autres cloisons sont amovibles. Les détails ont leur importance.

Chaque bureau dispose par exemple d'une prise-aspirateur reliée à la centrale de vide ainsi qu'un haut-parleur caché dans le faux plafond.

D'un point de vue technique, toutes les commandes des bâtiments, climatisation, électricité sont réunies sur un seul pupitre auquel fait face un immense tableau synoptique représentant les bâtiments et donnant à chaque instant la situation de fonctionnement.

En cas de dérangement vu sur le pupitre technique, des signaux sonores informent des dangers (incendie, personne bloquée dans un ascenseur



(1) le Conseil Régional a conservé ce bâtiment comme restaurant pour son personnel. Il accueille désormais les étudiants en codage numérique de « 42 Lyon Auvergne Rhône-Alpes » (cf. pages 15-16).

Tout est prévu pour le confort et la tranquillité des employés. Tandis que certains apprendront à reconnaître les champignons lors de leurs pauses-déjeuner dans le parc, d'autres profiteront des tables de ping-pong installées en sous-sol, où même des douches sont mises à leur disposition! Et si les blouses fournies par la Compagnie sont de rigueur pour les rédacteurs ou rédactrices, un service de blanchisserie interne les soulage de leurs corvées de lessive. Enfin, une infirmerie avec salle de soins a été aménagée.

La convivialité est une valeur fondamentale aux « Assurances Françaises ». Une ex-collaboratrice se souvient que le 25 novembre 1968, jour de la Sainte Catherine, il y avait dans la compagnie six « Catherinettes ». Chacune reçut à cette occasion une petite prime tandis que la totalité de la compagnie, soit 300 personnes environ, fut conviée à une fête en leur honneur, fête donnée pendant les heures de travail, puisque à l'époque la pointeuse était inconnue et que les cars pouvaient ramener chacun et chacune à bon port!

L'esprit d'équipe, une valeur des « Assurances Françaises » avec le football!

Très vite, une équipe de football pour participer au Championnat Corporatif Lyonnais est constituée au sein de l'entreprise : « l'ASAF : Association Sportive des Assurances Françaises ». Composée essentiellement de membres du personnel, des renforts extérieurs — dont des croupiers du Casino ou par exemple l'ex-dentiste de Charbonnières, M. Roland Kepper - viendront compléter l'équipe qui s'entraîne sur un terrain situé à côté de l'Espace Alpha actuel. Ayant démarré en 3ème série (obligation de l'époque), c'est-à-dire la série la plus faible, l'équipe « ASAF » connaît des débuts difficiles et des scores fleuves...à son désavantage ! Après quelques années et beaucoup de persévérance, elle se retrouve finalement en 1ère série parmi les équipes les plus redoutées !



De gauche à droite debout: 1. R. Arlabosse, 3. M. Kepper père (supporter assidu), 4. JM. Trifiletti, gardien de but, 6. JF. Cottarel, 7. G. Arlabosse, 9. R. Kepper

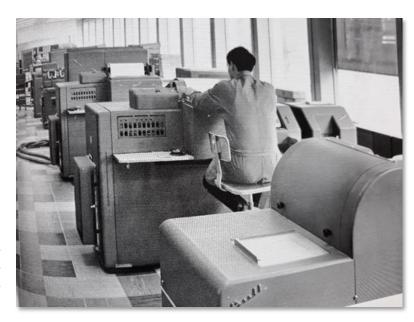
Accroupis: 1. M. Manolo, 3. M. Mougeolle, 7. Alain Moinel

Dans les années 70, Guy Roux, alors jeune entraîneur de football en devenir, obtient de la Direction des « Assurances Françaises » que l'équipe ASAF participe à un tournoi de sixte (foot à 7) à Auxerre. Si certains joueurs ne se souviennent plus du score obtenu, ils gardent un souvenir mémorable de leur week-end et plus particulièrement de la visite des caves de Chablis!

Une réorganisation simultanée au déménagement à Charbonnières

Le déménagement « mise au vert » à Charbonnières s'accompagne d'une réorganisation totale et innovante du fonctionnement de la compagnie d'assurances, afin de rendre toujours le meilleur service à ses assurés. Abandonnant l'organisation classique, à savoir les services production, sinistres, comptabilité agissant de manière distincte, la direction des « Assurances Françaises » subdivise le territoire français en grands « Secteurs », capables de gérer depuis Charbonnières toutes les opérations d'assurance.

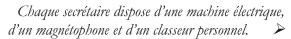
Dès leur création en 1930, les « Assurances Françaises » furent mécanographiées. En 1957, elles ont fait partie des toutes premières sociétés à établir des polices et avenants sur machine.





Comprenant des rédacteurs, rédactrices, secrétaires et dactylos nécessaires à la gestion courante, chaque « Secteur » peut faire traiter par les services sinistres spéciaux les cas exceptionnels.

Chaque « Secteur » pour une région déterminée établit les polices, règle les sinistres, fait la comptabilité des agences en liaison avec le service mécanographie.



Avant d'être mise en place, l'étude de cette organisation a été pilotée par la CEGOS pendant deux ans, sous l'œil circonspect des investisseurs suisses. Basée sur la polyvalence des compétences et directement inspirée des entreprises américaines, elle se révélera finalement peu adaptée à la taille des « Assurances Françaises » et finira par s'avérer lourde et onéreuse en termes de formation et d'investissements, principalement en informatique de gestion.

Et inéluctablement, malgré des réserves financières confortables, le rapport sinistres/primes de la compagnie se détériore et l'actionnaire suisse finit par se las-



ser. En 1972, n'ayant pas totalement adhéré à cette nouvelle organisation coûteuse, craignant la forte inflation qui existe en France depuis les événements de mai 1968, et ayant un besoin de rentrées financières suite à des pertes subies en réassurance, la compagnie suisse « L'Helvétia » décide de céder sa participation, soit plus de 80% du capital.

Les années 70 : « Les Assurances Françaises » deviennent « Rhin et Moselle-Assurances Françaises »

Tandis que l'idée du Crédit Agricole d'établir son siège à Charbonnières reste au stade exploratoire, Valéry Giscard d'Estaing, alors ministre des Finances, refuse quant à lui, une proposition d'achat par la société américaine I.T.T. Ce refus permettra en fait aux « Assurances Françaises » de rester françaises. En effet, « Rhin et Moselle », compagnie d'assurances ayant son siège à Strasbourg, avec l'aide des banques alsaciennes du Groupe C.I.C. (Crédit Industriel et Commercial) en prendra le contrôle en 1972. « Rhin et Moselle » renforce ainsi considérablement son réseau commercial au plan national, proposant des produits novateurs, comme l'Auto Kilomètre. Elle acquiert en outre un capital foncier important, libre de tout emprunt !

« Lorsqu'elle mettait une partie du domaine de Charbonnières en vente, beaucoup d'entreprises contactées dans le monde entier trouvaient les bureaux mal adaptés à leurs besoins propres, en particulier le hall du bâtiment central et l'immense salle de réunion considérés comme de la place perdue. Les bâtiments se prêtaient davantage à l'implantation d'une administration publique. La Compagnie d'assurances décidait de louer la partie des locaux qu'elle n'utilisait pas pour 70 000 Francs par an aux organismes régionaux. Reprenant les projets dessinés pour les « Assurances Françaises », mais repoussés par « L'Helvétia », « Rhin et Moselle » faisait construire sur son terrain un hôtel cédé en gérance à la chaîne Christel (ndlr : devenu l'actuel Hôtel Mercure) ». (Revue de Géographie de Lyon - l'Assurance à Lyon - 1977)

La nouvelle entité ainsi créée prend fort logiquement le nom de « Rhin et Moselle-Assurances Françaises » et le siège social est installé à Strasbourg. La complémentarité entre les deux compagnies est évidente et les synergies nombreuses. Aussi, dans un souci de limiter l'impact social d'une telle fusion et sans que des licenciements ne soient effectués, Michel Léonet, Président, décide de confier la gestion de l'Auto Kilomètre et de la branche Accidents Corporels à la Délégation de Charbonnières et ce, pour la totalité du territoire français. L'imprimerie intégrée et l'économat central permettant de stocker jusqu'à 1300 modèles d'imprimés seront conservés et serviront désormais l'ensemble du Groupe.

En mai 1976, le personnel restant intègre le Bâtiment Nord du site de la Combe (devenu depuis quelques mois le premier bâtiment à accueillir le Campus Région du Numérique).

S'appuyant sur un réseau de plus de 500 Agents Généraux répartis sur l'ensemble du territoire et sur des garanties originales, la Délégation de Charbonnières sera opérationnelle jusqu'au début des années 90, date à laquelle le secteur de l'assurance sera finalement touché par les restructurations et les économies d'échelle nécessaires à son fonctionnement.

Le Groupe « Rhin et Moselle » - devenu Groupe par la prise de contrôle ou l'accord avec d'autres compagnies comme « Languedoc » ou la « CIAM » - tombe à la fin des années 80 dans le giron du groupe maritime et assurantiel Via, puis du groupe « Allianz ». En 1990, le personnel de la Délégation quitte Charbonnières pour intégrer des bureaux à la Tour Suisse à la Part-Dieu. A peine huit mois plus tard, « Rhin et Moselle » décidera de rapatrier à Strasbourg ses activités lyonnaises, licenciant le personnel pour raisons économiques...



L'innovation, l'esprit d'équipe et la convivialité ont réellement fait partie de l'âme de cette compagnie d'assurances malgré les évolutions et les diverses restructurations qui se sont produites au cours des années. Ce sont des valeurs identiques qui animent le Campus Région du Numérique installé désormais sur le site de la Combe.

Et si la page « Assurance » à Charbonnières est tournée, certains conservent des décennies plus tard des liens d'amitié, leur permettant d'être encore et toujours en bonne compagnie...

Danièle Finance remercie chaleureusement les ex-collaborateurs qui ont bien voulu se replonger dans leurs souvenirs et nous faire part de leurs témoignages ou de leurs photos, et tout particulièrement : Raymond et Josée Pomarès, Régine Buchet, Jacqueline Millet, Chantal Chaine, Robert Chaumat ainsi que Christian Levêque (ex-Agent Général à Dreux) et Gérard Beunat (ex-cadre Direction Commerciale RMAF).

L'Auto-Kilomètre : ne payez pas pour les kilomètres parcourus par les autres !



Destiné aux assurés qui parcourent peu de kilomètres avec leur véhicule et créé avant la deuxième guerre mondiale par quelques compagnies, le concept est rapidement abandonné car il a un défaut de conception majeur : l'assuré achète une tranche de kilomètres, mais n'est plus assuré lorsqu'il excède la tranche choisie!

C'est donc en 1948, que Louis Michel reprend le concept et crée l'Assurance Auto Kilomètre. En cette période d'après-guerre, les compagnies dans leur ensemble constatent une dégradation régulière de leurs résultats. La souscription d'un contrat automobile n'est pas encore obligatoire et les compagnies doivent réagir rapidement. Louis Michel a une intuition : « les automobilistes qui roulent peu doivent avoir moins d'accidents que les autres » et devraient donc bénéficier d'une réduction tarifaire.

Et alors que les tarifs des contrats sont construits sur cinq critères :

- la voiture (sa valeur, sa puissance...)
- la catégorie socio-professionnelle du conducteur et/ou l'usage du véhicule
- la zone géographique de circulation
- les critères liés au conducteur
- et les garanties choisies,

Louis Michel décide de supprimer le critère de la catégorie socioprofessionnelle et d'usage et de le remplacer par le nombre de kilomètres parcourus annuellement.

Pour garantir la viabilité du concept, un forfait évoluant au fil des ans de 3000 à 5000 puis enfin 9000 km/an est mis en place ainsi qu'un système de contrôle du kilométrage annuel par la pose d'un compteur (conto Jaeger) par une société indépendante, la SOFCA (SOciété Française des Compteurs Automobiles).

La SOFCA organise le recueil des données kilométriques et les gère sur ses bases de données. Pour cela, elle développe un réseau de garages agréés, chargés de poser les contos dans le moteur du véhicule à la souscription du contrat Auto Kilomètre, de relever et de transmettre les kilométrages. Un des garages agréés SOFCA le plus connu des Charbonnois est certainement le garage du Méridien, route de Paris!

Avec l'évolution technologique, le conto se perfectionna, puis finit par disparaître. Et ce n'est que trois décennies plus tard que la concurrence mit sur le marché des formules similaires. Aujourd'hui encore, nombre de conducteurs et conductrices sont assurés au kilomètre - peut-être même en faitesvous partie - sans savoir que leurs/vos contrats avaient longtemps été gérés à Charbonnières...



De nombreuses campagnes ont accompagné le développement de l'Auto-Kilomètre.



Danièle Finance - Direction Marketing et Communication de 1980 à 1990 Présidente de l'Amicale Rhin et Moselle (ARM)

Quand « Rhin et Moselle - Assurances Françaises » (RMAF) participait activement à la vie locale Charbonnoise

« Rhin et Moselle - Assurances Françaises » a participé, tout au long de sa présence à Charbonnières à de nombreuses manifestations locales qu'elles soient sportives ou caritatives. En témoignage, en voici quelques exemples.

Cyclotourisme Lyonnais des années 80

La remise annuelle des diplômes et des coupes du Cyclotourisme Lyonnais avait lieu à Charbonnières-les-Bains dans les locaux de « Rhin et Moselle-Assurances Françaises », puisque sponsor. Il faut dire que l'un des employés de la compagnie, Jean-Marie Cuzin, était un cyclotouriste chevronné et valeureux, puisqu'il montait chaque jour de Lyon la route de Paris en vélo, à l'époque pas de vélo électrique!

Raymond Pomarès, cadre de la compagnie, avait l'honneur de remettre les coupes aux plus méritants, cérémonie à laquelle Jean-Claude Bourcet, maire de 1985-2001 et les édiles charbonnois étaient invités.



Poste de contrôle devant une borne géante

Pause à l'Amphitryon



Médaille publicitaire offerte aux participants



De gauche à droite: Raymond Pomarès, cadre RMAF Elyane Guerra adjointe - JC. Bourcet - maire Roger Potot, Lieutenant pompier - Gabriel Garnier, adjoint

La passion de l'automobile au service de causes médicales...

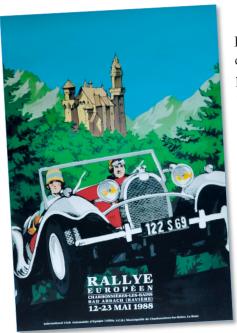
« Hier pour Demain » avec l'association des anciens diplômés de Sciences-Po, en octobre 1985

Le 10° anniversaire de l'association des anciens diplômés de Sciences-Po Lyon dont Michel Calard, alors nouveau Charbonnois, était le vice-président, fut le prétexte d'un concours d'élégance automobile suivi d'un repas de gala au Casino de Charbonnières. Baptisé « Hier pour demain », il avait pour objectif de recueillir des fonds au profit de l'association pour la Recherche contre le cancer présidée par le professeur Guy de Thé. Parmi les nombreux sponsors fi-

Trunce Marce Automobile d'Epoque" des "Assurances Rhin et Moselle" de la Mandre avec la collaboration du Comité de Charbonnières - de TOffice du tourisme de Lyon - du Journal Tithôn Alpes" du Tiguro Magazine".

gurait « Rhin et Moselle - Assurances Françaises » aux cô-

tés de la Municipalité de Charbonnières-les-Bains et de nombreux autres partenaires tels que l'établissement Thermal, la Société des Eaux Minérales de Charbonnières ou le Casino.



10° Anniversaire du jumelage en mai 1988

En Mai 1988 fut célébré le 10° anniversaire du jumelage des cités thermales de Charbonnières-les-Bains et de Bad-Abbach (Bavière). Le 7° Rallye Européen de l'International Club Automobiles d'Epoque de Lyon-Charbonnières en fut le clou. Jean-Paul Micol et Georges Pomarès, respectivement présidents de La Roue et de ICAE, avec le soutien de la municipalité charbonnoise et de « Rhin et Moselle - Assurances Françaises », entre autres, réussirent le tour de force de lancer 37 véhicules historiques sur 2 500 kilomètres passant par la Suisse, l'Allemagne et, au retour, la Tchécoslovaquie, l'Autriche, le Liechtenstein, l'Italie soit, avec la France, sept pays en douze jours!

Toute cette mobilisation avait pour objectif de recueillir des fonds pour la lutte contre la mucoviscidose, grande cause nationale.

Le monde est sans doute petit mais comment douter qu'en ces circonstances « *Rhin et Moselle ne soit présent partout!* » pouvait-on lire dans le journal de notre entreprise charbonnoise!



La COMBE, la grande mutation

Un des sites de la commune, celui de la Combe, route de Paris a connu un destin pour le moins singulier. Pendant deux cents ans il fut occupé par une grande ferme avec ses vaches et chevaux sur une prairie de 10 ha. Il a failli devenir un lotissement avant d'accueillir successivement le siège d'une importante compagnie d'assurances, puis celui de la Région Rhône-Alpes et depuis peu, le nouveau Campus du Numérique.



La campagne avant l'urbanisation

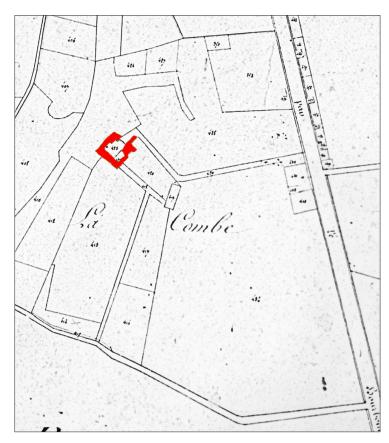
Grâce à un plan de 1770 nous pouvons attribuer cette propriété de la Combe de 10 ha à la famille de Georges-Antoine Simonet (1710-1778). Ce dernier est passé à la postérité pour avoir découvert le procédé de la fabrication de la mousseline qui fit ensuite la renommée de Tarare. Il a été inhumé dans l'ancien cimetière (aujourd'hui disparu), derrière la mairie, tandis que son épouse et leur gendre Olivier ont leur sépulture dans la partie ancienne de l'actuel cimetière.

Les matrices cadastrales consultées par Pierre Paday révèlent que la veuve Simonet a payé les impôts de 1792-1793 pour cette propriété. La famille Olivier hérita de 10ha 18a et paya les impôts sur la base d'un ensemble de bâtiments comportant 1 porte et 12 fenêtres selon la méthode de détermination des bases d'imposition de l'époque.

Selon les mêmes sources, la famille de Girodon acquit cette propriété vers 1825. Cette famille fréquente l'établissement thermal si l'on en croit le « Journal de Charbonnières » du 17 août 1884 où elle citée parmi les « baigneurs ». (Gazette N° 40).

Les matrices cadastrales attestent qu'en 1908 Alphonse de Girodon détient un ensemble de 2 portescochères, 8 portes et 10 ouvertures...

En 1913, la veuve d'Alphonse de Girodon détient encore 9ha 45a.



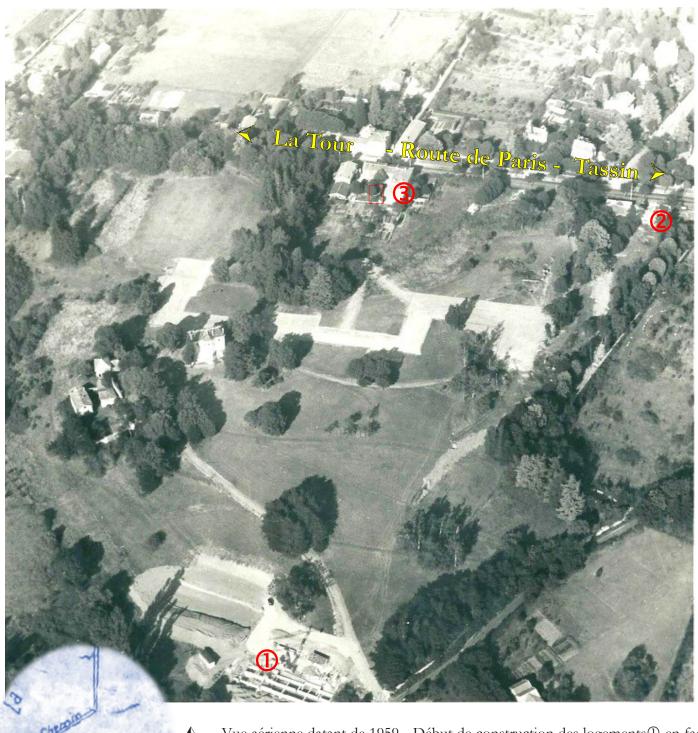
Extrait cadastre napoléonien de 1824. La propriété actuelle correspond quasi exactement à celle d'origine hormis les bâtiments de la ferme située au centre (en rouge) qui ont été détruits.



Extrait du cadastre de 1802 - la ferme entourée de bois (vert foncé:), vignes (rose), terres labourables (jaune pâle), pâturages (vert pomme), bâtiments (carmin).

En 1914-1915, ce vaste pré servit de parc de regroupement de chevaux réquisitionnés pour la Cavalerie qui, nous le rappelons, disposait à l'époque d'une grande caserne à la Part-Dieu à Lyon.

Les matrices cadastrales de 1917 mentionnent: « N'habite que l'été depuis 25 ans - 9 pièces + 12 pièces ». Ce qui démontrerait que la ferme Simonet-Olivier tenait lieu de villégiature pour la famille de Girodon (dénommée de Girodon-Pralong à partir de 1923 par jugement du Tribunal de Tournon - Ardèche). Elle construit à proximité de cette ferme un imposant pavillon qu'elle occupa avant de le louer à Henri Perrier, grand amateur de chevaux, un des fils de Robert Perrier, maire de Charbonnières (1965-1971).



≪ Selon ce fragment de plan de 1930, la ferme existait encore mais la maison de
maître n'était pas encore construite.

Au sud de la propriété, en bordure de la Route de Paris, jouxtant l'actuelle entrée du nouveau Campus du Numérique, existait une autre ferme dotée d'importantes écuries

« avec de magnifiques stalles » se souvient Pierre Paday. L'ensemble était géré par la famille Dufour, puis Léon et Clémence Rey. Notre adhérent Michel Reynon, habitant dans sa jeunesse en face, avenue Momet, se souvient aller chercher régulièrement du lait de cette ferme.

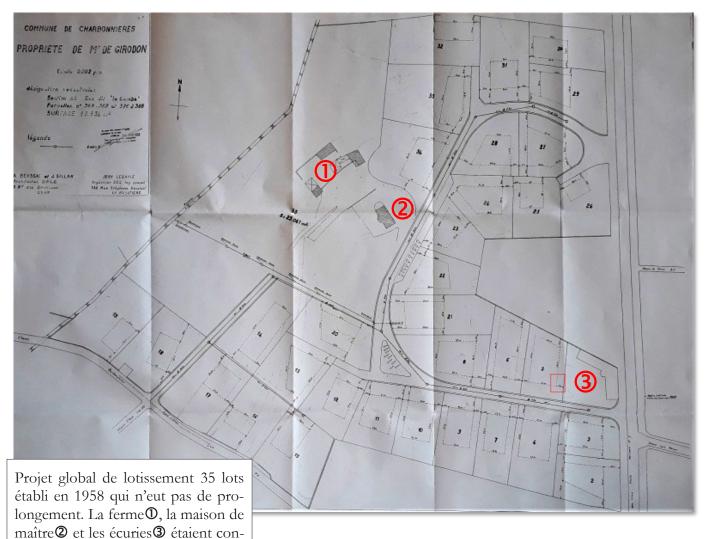
Au nord, à proximité immédiate de l'actuel Hôtel Mercure, se trouvaient deux bâtiments dont l'un était un petit immeuble de rapport. (locations à Robert Putigny auteur par la suite des ouvrages sur l'histoire de Charbonnières, et à M. Milly, marchand de limonade).

servés mais pas les bâtiments d'habi-

tation le long de la route de Paris.

M. de Girodon envisagea en 1958 de construire sur son terrain un lotissement. Des plans furent dressés par un architecte mais ce projet ne connut pas de publicité et fit long feu... Marie-Pierrette et Pierre Paday nous racontent pourquoi.

« En 1958, un projet de lotissement de la propriété est présenté à la Mairie de Charbonnières avec 35 lots par M. de Girodon. A l'époque Henri Perrier, fils de Robert Perrier (Gaines Scandale) était locataire de la maison bourgeoise et logeait ses chevaux dans les écuries. Bernard Paday, maire de Charbonnières (1949-1965), suggère à Robert Perrier d'acheter cette belle propriété, trouvant dommage de la morceler en 35 lots.



Sur ces entrefaites, un agent immobilier passant en vélo sur la route de Paris, s'adresse à Bernard Paday et à son fils qui travaillaient dans le jardin en bordure de route et leur demande « Connaîtriez-vous un grand terrain disponible à la vente sur

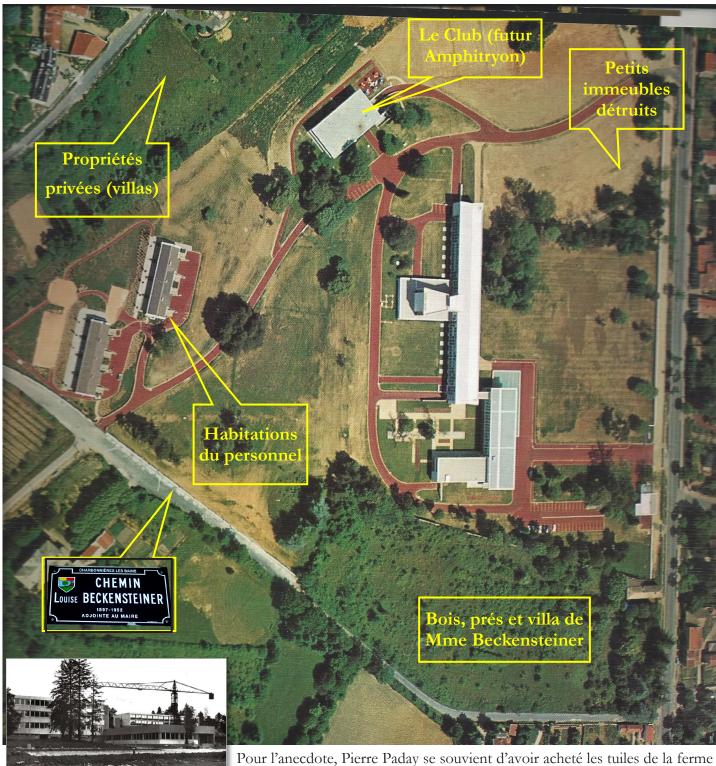
la commune ?». Bernard Paday l'accueille, comme d'habitude à la maison, et lui explique qu'une grande propriété encore occupée par le locataire, en bordure de la route de Paris, était proposée pour la vente en lotissement. Cet agent immobilier était en recherche d'un grand terrain pour les « Assurances Françaises » qui envisageaient d'y installer ses salariés pour regrouper ses différents bureaux dispersés dans Lyon.

Le contact est donc établi avec les « Assurances Françaises » sur les indications fournies par Bernard Paday. « Nous avons tout ignoré de leurs échanges mais en guise de lotissement, ce fut le projet des « Assurances Françaises » qui sortit par la suite ».

Le maire, Bernard Paday entretint ensuite d'excellentes relations avec celui qui avait en charge la création de ce siège, M. Louis Michel (page 1). D'autant plus que cette activité avait l'avantage à la fois de créer des emplois et de... verser de la taxe professionnelle (à l'époque attribuée aux communes avant qu'elle soit transférée à la Courly devenue Le Grand Lyon). « Ce qui était plus profitable pour les finances de la commune que la taxe d'habitation des logements! » complète Pierre Paday.

Vue de la construction

Le site en 1966

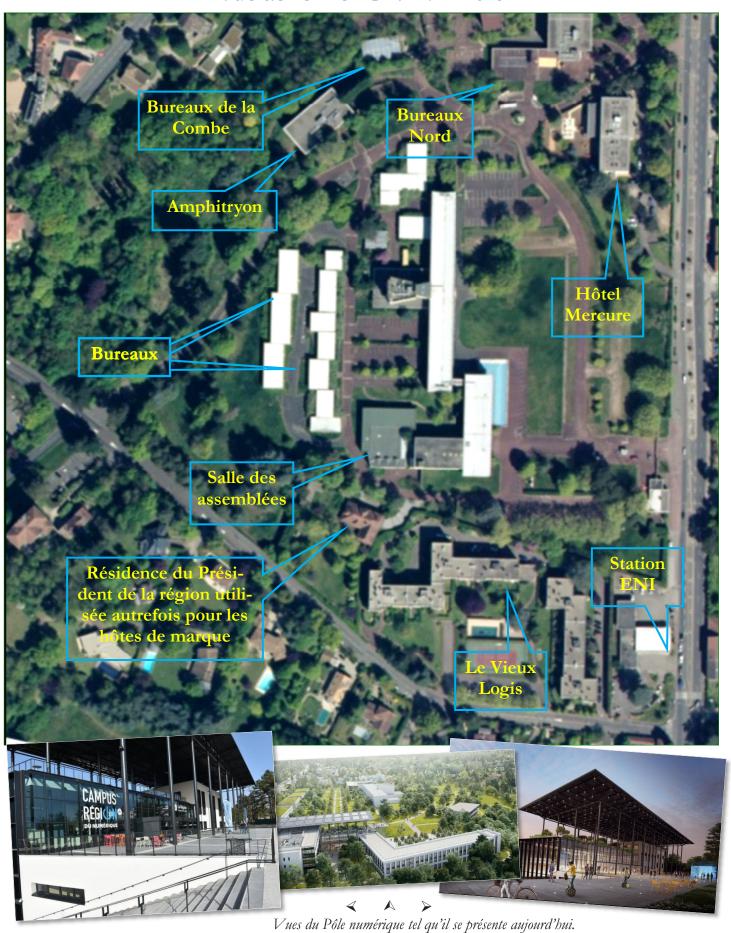


Pour l'anecdote, Pierre Paday se souvient d'avoir acheté les tuiles de la ferme Rey lorsqu'elle fut démolie, pour la réfection de la toiture la ferme familiale, route de Paris, par Chauffard, le charpentier charbonnois. Ces tuiles, plates

et blanches produites à Charbonnières par la Tuilerie Charavay de Tassin (cf. Gazette Hors série N° 38) sont toujours en place 60 ans plus tard !

Il fut un temps question qu'une banque s'implante à Charbonnières (page 6). Notre adhérente, Claude Dufer, épouse d'Henri récemment disparu, nous précise : « Le Crédit Agricole Sud-Est cherchait à quitter son siège de Vaise et à en construire un nouveau. Le départ de « Rhin et Moselle - Assurances Françaises » libérait des bâtiments. Les dirigeants ont préféré finalement acquérir et construire sur un terrain à Champagne. Un ancien adjoint d'Henri Dufer durant son mandat de Directeur a confirmé cette information ».

Vue aérienne IGN Avril 2017



Ce sera finalement le Conseil Régional Rhône-Alpes, alors présidé par Charles Béraudier, qui occupera une partie des bâtiments dès 1986 avant l'acquisition complète en 1990.

Oblitération postale marquant la Première session du Conseil Régional du 21 mars 1986 >

Rhône-Alpes et Auvergne, avec respectivement Charbonnières-les-Bains et Chamalières (Puy de Dôme) furent, à leur création, les seules régions à ne pas avoir leur siège dans la capitale régionale.



Après 2003, date de la décision de construction à Lyon d'un nouveau siège pour abriter l'Assemblée Régionale, un appel d'offres fut lancé pour la construction de logements, bureaux, commerces et un centre de santé - bien-être. Ce projet n'a pas abouti.

> Vue du projet (dossier conférence de presse du 13.11.2012)

Le transfert du siège de la région Rhône-Alpes en 2007 de Charbonnières-les-Bains à Lyon et la réforme sur les Régions du 16 janvier 2015, qui a créé la fusion de notre région avec celle d'Auvergne, ont mis fin à cette exception. A l'instar des autres régions françaises Lyon, principale métropole, est devenue la capitale d'Auvergne-Rhône-Alpes (AURA).

Le site de la Combe a connu au fil des décennies un destin à la fois local, régional et national accueillant des

fermes, des chevaux, étant un lieu de villégiature puis le siège d'une compagnie

d'assurances, enfin d'une institution publique en attendant un autre sort... L'ambitieux projet lancé par le président d'AURA, Laurent Wauquiez en novembre 2018 est devenu réalité. Depuis janvier 2021, le Campus du Numérique accueille des apprenants aux métiers du futur.

L'essentiel des bâtiments édifiés par les « Assurances Françaises » est préservé, mais bien sûr modernisé et relooké. Preuve s'il en est besoin que le projet architectural visionnaire de Louis Michel est toujours vivace, soixante ans plus tard ...

Michel Calard avec la contribution de Pierre Paday

Mail: contact@charbonnieres-historique.com

Michel CALARD: 07.81.05.72.91 Françoise COZETTE: 06.52.67.55.15 Jacques ROMESTAN: 06.31.70.70.49 Jean DARNAND: 06.32.49.62.38

Permanences les lundis de 10h 30 à 12h et vendredis de

10h à 12h square les Érables.

www.charbonnieres-historique.com Charbonnières historique

Soutenez nos actions en adhérant. Cotisations au 1° janvier : Individuelle 20 €, Couple 25 €, 1 € pour les moins de 25 ans, Bienfaiteurs et Commerçants à partir de 50 € (avec Crédits photos pour cette gazette :

CHA-GRH - Assurances Françaises - Rhin et Moselle - IGN - Danièle Finance - Pierre Paday -Roland Kepper - Michel Calard

Mise en forme : Léo Thiniaire -Gilbert Cros





